

Le Bulletin

de l'Association des **M**aires du **H**aut-**R**hin

Bulletin de liaison des Maires, Adjoint, Présidents et Vice-présidents de Communautés

Directeur de la publication : Fabian JORDAN

N°260 Mars 2025

DANS CE NUMERO :

La Vie de notre Association

Décès de M. Antoine ANTONY
Maire de Bendorf

Formations ouvertes à l'inscription

Réunion de la Commission
affaires sociales et santé

Soutien à Cécile KOHLER

Page 2

La Préfecture fait le point sur...

Cartographie de l'ingénierie publique
territoriale dans le Haut-Rhin

Six task force employeurs opérationnelles
dans le Haut-Rhin au 31 mars 2025

Page 3

Sécurité routière :
partagez vos expériences en participant à
nos Trophées !

Apostille et légalisation : une foire aux
questions est disponible

Stages d'observation
pour les élèves de Seconde

Lancement de l'appel à projets
« Plans de Paysage 2025 »

Page 4



Retour sur l'Assemblée Générale Statutaire



L'Assemblée Générale de notre Association s'est tenue le 1^{er} mars à Kembs sous la présidence de Fabian Jordan. Après le mot d'accueil de Joël Roudaire, Maire de la commune, le Président, entouré des membres du Bureau, a détaillé les actions menées en 2024. Le Trésorier Franck Dudt a présenté les comptes de l'année écoulée, qui ont été validés sans réserve. Le projet de budget pour 2025 a également été adopté à l'unanimité, s'appuyant sur une cotisation inchangée depuis 1996.

Puis, plusieurs intervenants sont venus éclairer les élus sur des thématiques d'importance pour les collectivités :

- Françoise Mory, Directrice d'études à l'Adauhr, a expliqué les impacts du ZAN et les ajustements prévus dans la proposition de loi TRACE.
- Thomas Rougier, Secrétaire Général de l'Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locales, a analysé le contexte des finances à l'échelon local et Xavier Menette, Directeur départemental des finances publiques, a détaillé les actions de la DDFiP, avec un focus plus particulier sur les taxes d'urbanisme.
- Alain Chrétien, Vice-Président de l'AMF et Maire de Vesoul, a dressé un état des lieux des problématiques d'assurance et évoqué des perspectives d'accompagnement des collectivités.
- Dominique Adrian, Délégué régional du Groupe La Poste, accompagné de Laurent Lecornet, Délégué territorial pour le Haut-Rhin, a fait un point de situation sur la présence postale dans le département.

Un moment particulièrement fort a marqué cette assemblée avec l'intervention du père de Cécile Kohler, venu sensibiliser les élus à la situation de sa fille et de son compagnon, retenus en otage en Iran. Des banderoles de soutien ont été proposées aux communes pour exprimer leur solidarité.

L'Assemblée Générale a également été l'occasion d'annoncer le lancement des Trophées des Territoires Engagés pour la prévention et la sécurité routière. La remise des prix sera faite le 19 juin au Parc Expo de Colmar, dans le cadre du 6^e Salon des communes et des intercommunalités.

Enfin, Thierry Queffélec, Préfet, a clôturé la réunion en réaffirmant l'engagement de l'État aux côtés des collectivités, mettant en avant la sécurité et le soutien financier aux projets locaux.

Les supports des intervenants sont en ligne sur le site :

www.amhr.fr

La vie de notre Association

Décès de M. Antoine ANTONY, Maire de Bendorf



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. Antoine Antony, Maire de Bendorf, survenu le 12 mars 2025 à l'âge de 82 ans.

M. Antony a consacré une grande partie de sa vie au service de sa commune. Sapeur-pompier volontaire pendant plus de 30 ans, il a débuté son engagement municipal en 1971 en tant que conseiller avant d'être élu maire en 2003. Il a également présidé l'association foncière et l'association de gestion de la Grange et était membre du Conseil de Fabrique de Bendorf.

Très impliqué à l'échelle communautaire, il siégeait à la communauté de communes Sundgau, où il était le doyen de l'assemblée.

Le Président Fabian Jordan, accompagné des membres du Bureau de l'AMHR, et de nombreux élus ont assisté aux obsèques qui se sont déroulées le 17 mars en l'église Sainte-Croix de Bendorf.

Formations ouvertes à l'inscription

 **ELUS** : Savez-vous que vous pouvez bénéficier d'un **crédit formation** pour participer à des formations ? Profitez-en et mobilisez vos fonds dès maintenant ! Notre Association vous propose des formations adaptées à vos besoins.

FICHE	PROGRAMME	DATE	INTERVENANT	S'INSCRIRE
Prise de parole : faites-vous entendre !	La formation propose un cadre sécurisant et bienveillant pour développer votre aisance à l'oral. L'objectif ? vous permettre de captiver votre auditoire et de vous faire entendre avec justesse et impact.	Vendredi 23 mai 2025 9h/12h – 14h/17h Inscription par le DIFE avant le 6 mai	Mme Marzena Samsel Art-thérapeute, Formatrice -comédienne	S'inscrire
Gestion des cimetières et législation funéraire	La formation présente les évolutions législatives et réglementaires relatives à la législation funéraire, notamment la loi de 2022, tout en mettant l'accent sur les conseils pratiques en gestion et en aménagement de sites funéraires.	Mercredi 11 juin 2025 9h/12h – 14h/17h Inscription par le DIFE avant le 21 mai	Mme Christelle Genin, Directrice du service juridique Groupe ELABOR	S'inscrire

Vous trouverez sur le site de l'AMHR l'ensemble des formations ouvertes aux inscriptions : www.amhr.fr
(mise à jour régulière)

Réunion de la Commission des affaires sociales et de la santé

La Commission des affaires sociales et de la santé se réunira le **mercredi 9 avril 2025 à 17h30** au siège de notre Association, 4 route de Rouffach à Colmar. Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

- ✓ Banque Alimentaire du Haut-Rhin : partenariat avec les communes et perspectives de développement
- ✓ CPAM : cartographie de l'action sanitaire et sociale dans le Haut-Rhin et dispositif d'aides 2025

Commission ouverte à tous les élus intéressés par les thématiques proposées. Inscription par courriel amhr@vialis.net

Soutien à Cécile Kohler



En prolongement de l'Assemblée Générale du 1er mars, notre Association a effectué une commande groupée de 50 banderoles. Elles seront livrées fin mars et ont toutes trouvé preneur. En fonction d'éventuelles autres demandes, une nouvelle commande pourrait être envisagée (coût aux alentours de 50€ l'unité). Pour les communes intéressées, merci de bien vouloir nous en informer avant le 28 mars. Le délai de livraison est d'environ 15 jours.

Vous pouvez aussi contribuer à la mobilisation en signant et en diffusant largement la pétition en ligne pour la libération de Cécile et de son compagnon Jacques, otages en Iran, disponible sur : www.libertepourcecile.com.

Il est également possible de télécharger l'affiche et de la placer dans des lieux publics pour amplifier la sensibilisation. Elle peut être téléchargée sur le site de notre Association : www.amhr.fr



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

CARTOGRAPHIE DE L'INGÉNIERIE PUBLIQUE TERRITORIALE DANS LE HAUT-RHIN

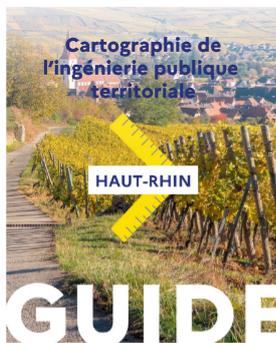
La préfecture du Haut-Rhin met à votre disposition sur son site la cartographie de l'ingénierie publique territoriale de notre département. →



Mais l'ingénierie territoriale, c'est quoi et cela sert à quoi ?

L'ingénierie publique territoriale c'est un appui technique et administratif, incluant les aspects juridiques et financiers, mis en œuvre pour permettre aux collectivités de développer des projets de territoires.

Ce sont des moyens, savoirs et savoir-faire professionnels mis à disposition des collectivités par différents services publics tels que l'État et ses agences, la Région Grand-Est ou la Collectivité européenne d'Alsace.



L'ingénierie territoriale favorise la définition du besoin, aide à définir son cadre afin de faciliter le chiffrage des projets et ainsi, s'assurer avant la mise en route opérationnelle d'un projet de sa solidité tant technique et financière.

Pour nous contacter

Pour toutes questions relatives à l'ingénierie, contactez-nous à l'adresse suivante : ingenierie@haut-rhin.gouv.fr

Trouver une aide financière

En complément, vous pouvez identifier des aides financières en consultant le site aides-territoires à l'adresse : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/cartographie/68-haut-rhin/porteurs/>

6 TASK FORCE EMPLOYEURS OPÉRATIONNELLES DANS LE HAUT-RHIN AU 31 MARS 2025



Les Task Force Employeurs (TFE), déployées dans le cadre de la loi pour le Plein emploi du 18 décembre 2023, renforcent l'accompagnement des entreprises dans leurs recrutements. Animées par France Travail, elles reposent sur une approche collaborative au service des comités locaux pour l'emploi.

Objectifs :

- Renforcer la prospection et le suivi des entreprises
- Mutualiser les offres de services existantes
- Faciliter les mises en relation employeurs-candidats
- Promouvoir les aides à l'embauche et à la formation
- Améliorer l'attractivité des secteurs en tension
- Suivre et accompagner les recrutements

Déploiement dans le Haut-Rhin :

Implantées dans 6 bassins d'emploi, les TFE s'appuient sur une feuille de route avec des indicateurs d'impact. Étapes clés :

1. Identification des besoins locaux
2. Mobilisation des partenaires (DDETS, Région, CCI, etc.)
3. Coordination territoriale
4. Actions concrètes (prospection, promotion des dispositifs)
5. Agenda commun des événements de recrutement
6. Suivi des résultats (retour à l'emploi, satisfaction employeurs)

Impacts attendus :

- Plus de visibilité pour les services aux entreprises
- Réduction des tensions sur le marché de l'emploi
- Optimisation de l'accompagnement via la synergie des acteurs
- Dynamisation du tissu économique local

Les TFE : un levier concret pour répondre aux besoins des entreprises et faciliter l'embauche dans le Haut-Rhin.

Sécurité routière : partagez vos expériences en participant à nos Trophées !



Les Trophées des Territoires Engagés

Prévention et Sécurité routière



Votre collectivité (commune ou intercommunalité) a mis en place une initiative innovante et reproductible en matière de prévention et de sécurité routière ?

Faites la connaître en déposant votre candidature aux Trophées des Territoires Engagés via un formulaire en ligne simplifié.

Actions éligibles : celles mises en œuvre au cours des cinq dernières années ainsi que les projets en cours. Les cinq lauréats seront récompensés lors du Salon des communes et des intercommunalités, qui se tiendra le 19 juin prochain à Colmar.

Je participe aux Trophées en cliquant sur le lien suivant : <https://salondesmaires-haut-rhin.fr/trophees>

Apostille et légalisation : une foire aux questions est disponible

Depuis l'ordonnance du 4 mars 2020 portant réforme des modalités de délivrance de la légalisation et de l'apostille des actes publics français, le notariat est désormais compétent pour délivrer ces formalités. Cette procédure désormais dématérialisée entrera en vigueur le 1er mai 2025 pour l'apostille et le 1er septembre 2025 pour la légalisation.

A cet effet, les communes seront pleinement mobilisées : désignation d'un ou plusieurs référent(s), alimentation et mise à jour d'une base de données de signatures.

Une foire aux questions, corédigée par l'AMF, le ministère de la justice, le Conseil Supérieur du Notariat (CSN) et la DGCL, a vocation à répondre aux différentes interrogations des communes en la matière. Elle fera l'objet d'une actualisation au gré de nouvelles interrogations. Elle peut être téléchargée sur le site de l'AMF : www.amf.asso.fr

L'AMF appelle également l'attention des communes sur des **courriels frauduleux** qui circuleraient émanant de l'Office notarial de France via un lien frauduleux d'une adresse électronique en provenance d'un site étranger via orange.fr. Il est donc recommandé de bien vérifier l'adresse électronique de l'expéditeur et de ne pas cliquer sur un lien qui semblerait douteux.

Stages d'observation pour les élèves de Seconde

Le stage en milieu professionnel, instauré en juin 2024 pour l'ensemble des élèves de seconde générale et technologique, est reconduit cette année.

Les collectivités et leurs groupements peuvent en faire bénéficier un lycéen afin de lui faire découvrir l'étendue et la richesse des métiers de la fonction publique. La **plateforme 1élève1stage** accueille les offres et permet aux jeunes de trouver le stage qui les aidera dans leur choix d'orientation.

Si vous souhaitez accueillir un lycéen au sein de votre collectivité entre le 16 et le 27 juin 2025, vous pouvez déposer votre offre sur : <https://1eleve1stage.education.gouv.fr/>. Cette plateforme peut être alimentée en offre de stages jusqu'à la première semaine de juin.

Lancement de l'appel à projets « Plans de Paysage 2025 »

Le ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, en partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) lance une nouvelle édition de **l'appel à projets « Plans de Paysage 2025 »**. Il peut être porté par une collectivité locale, une association, un syndicat mixte, ou toute autre structure à même d'accompagner le projet dans le temps. Il se structure autour de trois temps forts :

- ✓ Réaliser un **diagnostic** en vue d'identifier et de qualifier les paysages et leurs dynamiques sur un territoire ;
- ✓ Coconstruire des **objectifs de qualité paysagère**, à partir des ambitions portées et partagées par les acteurs locaux ;
- ✓ Développer un **programme d'actions** afin de mettre en œuvre concrètement les objectifs du plan de paysage.

Les dossiers de candidature sont à déposer en format dématérialisé **avant le 15 mai 2025 à 12h00**. Les collectivités souhaitant postuler sont invitées à se faire connaître auprès du pôle Sites et Paysages de la DREAL Grand-Est : spp-ebp.sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr – Tel : 03 87 62 01 62